

REUNION DES DELEGUES DU PERSONNEL
du 19 mars 2010

Question posée par l'UNSA et la CGT: **Avancements AC en 2010**

Pouvez-vous nous communiquer le nombre de points attribués en 2010 au titre de l'accord-cadre, le nombre de bénéficiaires par direction et par qualification, ainsi que la répartition H/F ?

Réponse :

Le calendrier de la campagne 2010 prévoyait une remontée des informations pour contrôle et mise en œuvre sur la paye de mars 2010 à effet du 01 janvier 2010.

Les opérations relatives à la paye de mars (paye la plus complexe de l'année) viennent de s'achever ce qui n'a pas permis à ce stade de tirer un bilan détaillé.

La réponse à la question sera fournie lors de la prochaine réunion DP.